

## LE PASTORALISME EN SAVANE ET LA « TERRITORIALISATION » DES PARCOURS (1)

Michel BENOIT

Géographe O.R.S.T.O.M.

Les caractéristiques du programme d'étude qui inspirent les quelques remarques qui vont suivre peuvent être approximativement résumées par les thèmes suivants : le pasteur et ses « visées » sur la nature, l'accroissement des densités (humaines et animales), la perpétuation de la « pratique » pastorale extensive, la dégradation du potentiel pastoral, l'accroissement de la consommation de l'espace (extension des aires pastorales en savane notamment). Une analyse comparative est effectuée à partir de différentes zones jugées représentatives de l'ensemble des situations pastorales soudaniennes de Haute-Volta.

Les événements graves des années 1972-73 (désignés en général par le terme « sécheresse ») ont montré l'urgence de ce type d'étude. Le capital naturel est localement entamé au-delà de ce qu'il peut supporter compte tenu des genres de vie locaux. Il convient de mettre en évidence le déséquilibre croissant provoqué par une humanisation de l'espace qui s'effectue dans le cadre de pratiques qui ne sont plus adaptées aux fortes charges actuelles ou dont la dynamique est insuffisante face à l'accroissement des effectifs. Les résultats acquis doivent contribuer à la recherche de solutions permettant une utilisation plus économe des potentialités dans le cadre de l'état de nature pastoral.

En fin de programme on essaiera d'orienter la réflexion vers des solutions permettant de mieux concilier l'humanisation de l'espace avec la protection du capital naturel dans un pays tel que la Haute-Volta.

En 1974, ce programme était présenté de la façon suivante (cf. Introduction à la géographie des aires

pastorales soudaniennes de Haute-Volta, Michel BENOIT, O.R.S.T.O.M., 82 p. 11 cartes, ronéo).

« Au moment d'aborder un programme de recherche sur la nature et le devenir des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta, nous signalons ci-dessous les principales rubriques qui guideront la collecte des données sur le terrain : les pâturages (composition et dynamique) ; l'eau d'abreuvement ; les espaces agraires ; les effectifs (hommes et bétail) ; la technologie et les besoins (le « genre de vie ») ; les parcours ; les flux migratoires ; le fait agricole chez les pasteurs.

Cette information devant être mise au service d'une analyse spatiale, toutes les données qui la composent seront localisées.

Les thèmes qui seront traités ont été définis pour permettre une bonne connaissance de l'organisation de l'espace pastoral mais aussi pour rendre possible une action éventuelle tant au niveau des divers éléments du système (pâturages, eau, effectifs, etc.) que des phénomènes de mobilité qui intègrent les éléments.

Les aires étudiées devront l'être « en situation » car les conclusions devront permettre une meilleure utilisation de l'espace par des activités parfois concurrentes.

La liste des thèmes ci-dessous n'est pas limitative et évoluera probablement en cours de programme :

— l'aire pastorale en tant qu'ensemble fonctionnel :

- définition et localisation des éléments (pâturages, eau, habitat, zones de cultures, groupes humains, bétail),

---

(1) Cet article correspond approximativement au texte d'une intervention faite au séminaire sur les Méthodes de Planification du Développement Rural, tenu à Ouagadougou du 2 au 5 mars 1976. Les chercheurs présentaient rapidement leur programme et devaient indiquer quelques orientations pouvant guider la réflexion des « aménageurs » présents au séminaire.

- fonction des éléments et « comportement » saisonnier des aires,
- mécanismes d'auto-régulation (notamment : les solutions spontanées face à la dégradation du potentiel pastoral).
- l'aire pastorale dans son environnement :
  - l'aire et les espaces vides.
  - l'aire et les espaces agraires.
    - concurrence
    - symbiose
- l'aire pastorale en devenir : les phénomènes de genèse, de mutation ou de migration.

L'étude propre à chacune des aires choisies fournira des résultats intéressants en eux-mêmes mais ils seront repris en vue d'une étude comparative. Celle-ci permettra éventuellement l'élaboration d'une théorie indispensable à une interprétation générale des relations entre espace pastoral et espace agraire, préalable important à une meilleure gestion des potentialités ».

Dans un pays où l'agriculture demande à la jachère l'essentiel du rétablissement de la fertilité, où l'élevage exploite directement le pâturage naturel et où la population double tous les 40 ans (doublerait s'il n'y avait pas migration), l'espace est la vraie « matière première ». Ce qui suit découle de cette constatation.

Lorsqu'il y a saturation locale de l'espace (compte tenu des différentes technologies en vigueur), il n'y a pas intensification de la production sur place mais perpétuation de la pratique agricole ou pastorale et fuite en avant. Il y a parfois même régression de la qualité de cette pratique. Dans cette course à l'espace, il n'y a pas complémentarité entre l'agriculture et le pastoralisme mais concurrence. Le vaincu est celui qui consomme relativement le plus d'espace, c'est celui qui imprime le moins sa marque dans le paysage, celui qui est le plus « extensif » : c'est le pasteur. C'est ce qu'enseigne l'expérience.

Il faut alors faire un choix : « gérer » l'espace (ou non) et décider (ou non) d'arbitrer cette concurrence, en fonction de ce qu'on estime être bon sur le plan humain comme sur le plan économique. Ce sera le premier point que je voulais signaler. C'est un problème grave au niveau régional mais aussi au niveau national car la Haute-Volta apparaît en Afrique occidentale comme un pôle de forte densité : à son niveau, les mouvements migratoires ne peuvent être que centrifuges.

Ce choix n'est évidemment pas du ressort du chercheur mais du politique. Il est urgent à faire comme le montrent les trois indices facilement perceptibles que sont la forte mortalité du bétail en 1972-1973, la migration des éleveurs vers l'étranger

(cas étudié : celui des Peul de Barani et Nouna, émigrant vers le Mali et la Côte d'Ivoire. Voir également le cas des Peul voltaïques et nigériens allant se placer comme bergers chez les planteurs du Togo) et — enfin —, la régression des pâturages à *Andropogon gayanus* et autres *Andropogonées* pérennes (ouest, centre, sud, etc., déjà disparus au Sahel).

Ces faits constituent divers aspects d'un même phénomène qui est la saturation de l'espace, compte tenu — je le répète — des systèmes de production en vigueur car « les ressources naturelles sont les estimations d'une civilisation sur son milieu » (G. O. SAUER).

Ces systèmes avaient et ont encore localement leur propre logique. Ils étaient en quelque sorte assumés mais les mécanismes anciens sont de plus en plus faussés par la dynamique de la charge humaine et animale globale et par le fait que certains comportements comme la guerre et le pillage n'ont plus cours. Pendant la première moitié de ce siècle les pôles de peuplements (agaires et pastoraux) étaient ouverts sur des zones de délestage possibles vastes ou pratiquement infinies (vallées des Volta par exemple). Cela cesse d'être vrai. Défricher ou chercher de nouveaux pâturages sera de plus en plus difficile.

Le phénomène de « frontière » peul vers les savanes méridionales trouvera ses limites hors de la Haute-Volta probablement. Cela dépendra d'ailleurs de l'attitude du zébu face à la trypanosomiase et... de celle du peul bis-à-vis du zébu, car une conversion vers le taurin trypano-tolérant est théoriquement possible lors de la migration.

Il ne s'agit pas de raisonner uniquement en terme de production et de commerce de viande. Il faut répondre à des impératifs économiques nationaux mais aussi essayer de satisfaire des aspirations humaines. Il faut également ménager un capital naturel qui constitue une richesse en soi et dont le maintien conditionne de toute façon la réalisation des autres objectifs.

En fait, le respect et le simple désir de maintenir le genre de vie pastoral obligerait à l'adapter. Dans l'état actuel des choses, on peut intervenir de trois façons, compte tenu du fait qu'il est impossible d'envisager une limitation de l'inflation des effectifs.

On peut d'abord considérer que les fortes charges relatives sont dues à une sous-commercialisation du troupeau : on a affaire à un élevage « sentimental », etc. Il faut alors créer des conditions favorables à l'accroissement du taux de commercialisation visant à augmenter les revenus monétaires des éleveurs et les revenus du pays par l'exportation de bétail et à atténuer la pression des effectifs sur les pâturages. Cela paraît risqué parce que la structure des troupeaux est finalement assez mal connue et que, de toute façon, le capital naturel n'est pas inépuisable.

sable. Il ne sert à rien d'agir sur le troupeau tant que le devenir des pâturages n'est pas vraiment perçu, ce qui est le cas actuellement.

Une deuxième façon d'intervenir pourrait consister à répondre aux souhaits des pasteurs eux-mêmes, dans la mesure où il est permis de résumer ces aspirations. Préoccupés par la perpétuation de leur identité culturelle mais aussi stimulés par des besoins nouveaux (phénomène suffisamment modeste, semble-t-il, pour qu'ils ne souhaitent pas une remise en question fondamentale et immédiate de leur genre de vie), les pasteurs espèrent être mieux armés dans la course aux espaces les moins saturés ou vides (il en existe encore quelques-uns malgré tout). Il est par exemple fréquent de voir les intéressés souhaiter une limitation des défrichements dans certaines zones — pas forcément les plus mauvaises sur le plan agricole — et réclamer la création de pistes à bétail (ou le respect de celles qui existent) dans les zones encombrées par un parcellaire dense et confus. Ils souhaitent également un désenclavement de zones difficilement accessibles en saison sèche par manque d'eau (nord-est de l'Oudalan par exemple). Enfin, les pasteurs admettent l'efficacité des interventions du Service de l'Élevage en matière de prophylaxie du bétail et souhaitent un renforcement du dispositif.

Ainsi, conscient de sa situation écologique et de la dégradation de nombreux aspects de sa condition, le pasteur appelle une aide qui doit lui permettre de reculer l'échéance, sachant que la migration reste une solution possible pour lui en tant qu'individu. Il faut remarquer que la notion de « bien commun » n'apparaît pas dans ces *desiderata*.

En fait, l'écologie humaine se doit de dire que rien ne sera gratuit.

D'accord avec la première attitude (améliorer le taux de commercialisation) à condition que les éleveurs n'aient pas d'autres priorités et veulent vraiment jouer le jeu, avec tout ce que cela implique, à condition également que cela n'entraîne pas une surexploitation des pâturages, souvent réelle déjà.

D'accord avec le pasteur à condition qu'il cesse dans une certaine mesure d'avoir une attitude purement prédatrice vis-à-vis du capital herbager, auquel cas il se condamne à long terme, si les conditions démographiques globales et internes aux sociétés pastorales ne changent pas, ce qui est probable.

Les premiers résultats de la recherche conduisent à proposer ce qui suit : le passage d'un espace polarisé (ouvert sur l'infini) à un espace territorialisé (fini) se fera assez vite et se fera mal pour le pasteur. Plus

exactement, il se fera contre lui. Cela a déjà commencé : périmètres agricoles, projets de ranch, zones de protection du milieu naturel (forêts classées, parcs nationaux). Il faudra donc agir symétriquement à cette territorialisation des espaces non pastoraux en dotant les aires pastorales d'un appareil juridique (léger certes mais clair et utile) et technique. Cette idée a été énoncée par J. GALLAIS sous le nom de « territorialisation » de l'espace pastoral (1).

Quelle que soit l'échelle des territoires définis (ordre de grandeur : plusieurs milliers de km<sup>2</sup>) il s'agira, en savane, de faire pendant à la « territorialisation » des espaces agraires, de prévoir et d'encourager une évolution technologique protectionniste dans ce nouveau cadre à l'intérieur duquel une prise de responsabilité collective (il ne s'agit pas de « privatiser » l'espace) vis-à-vis du milieu sera encouragée. Des avantages assortis d'un certain nombre de contraintes (aux effets rapidement avantageux permettraient une amélioration des rapports hommes/nature : contrôle de l'espace agraire, politique de l'eau et des feux, contrôle sanitaire du bétail, meilleure commercialisation, respect d'un calendrier de la mobilité saisonnière et d'un plan de pâture, contrôle des effectifs (la recherche du nombre est une assurance au niveau individuel et à court terme, mais pas au niveau régional) et donc limitation de la charge, tentatives de régénération de pâturages compromis (reconstitution des pâturages à *Andropogon gayanus* par exemple).

Le souci qui inspire ces propositions n'est pas directement lié à la production de viande mais plutôt (disons d'abord) à celui du sort de l'homme dans son environnement. Si on voyait les choses différemment (et cela est tout à fait possible en dehors d'une telle recherche), il ne faudrait pas hésiter à envisager — quant à la production de viande — d'autres solutions hors du monde pastoral comme, par exemple, celles qui seraient basées sur l'« embouche paysanne » ou bien qui se fonderaient sur une reconstitution et une exploitation contrôlée de la grande faune sauvage, tel que C. G. LUNGREN l'envisage à Nazinga, sur la Sissili, dans le sud du pays.

Quant au fait pastoral lui-même et à l'idéal qui l'inspire, craignons que les charges humaines de notre époque et les agressions dont est victime la nature peul et *tamachek* aujourd'hui ne lui soit néfastes dans un avenir historiquement proche. Cela ne veut pas dire qu'il faille l'abandonner à son sort ou le manipuler. Au contraire.

*Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 13 juillet 1977.*

(1) GALLAIS (J.) 1975, *Pasteurs et paysans du Gourma. La condition Sahélienne*, Bordeaux, CNRS-CEGET, 239 p.